

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 14 février 2014
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 10
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 20
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 10
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 h 20
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 h 05
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 h 05
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 50
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 35
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 15
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

Transmission de données relatives à l'implantation de l'infrastructure de Boucle locale de télécommunications. Conditions - Signature de la convention de mise à disposition par le Conseil Régional d'Aquitaine - Habilitation de signature pour les futures conventions analogues - Autorisations

Monsieur GELLE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine, dans le cadre de l'aménagement numérique de son territoire, a besoin de disposer des données relatives à l'implantation des infrastructures d'Orange (localisation et caractéristiques de la boucle locale cuivre).

Ces données ont été communiquées par cet opérateur au Conseil Régional d'Aquitaine, conformément à la réglementation, qui peut les transmettre à une collectivité située sur son territoire, sous réserve de la signature d'un engagement définissant les principales mesures de sécurité et de confidentialité à appliquer. La Communauté urbaine a déjà délibéré favorablement sur le sujet (Conseil du 16 mars 2012 / délibération N° 2012/0155), ce qui permet aux services communautaires concernés d'avoir une bonne connaissance de la localisation et des caractéristiques du réseau cuivre d'Orange sur le territoire. Ces données ont notamment été utiles à l'occasion du diagnostic de la couverture numérique du territoire qui a permis de mettre en place des actions visant à résorber les carences identifiées. Les opérations de montée en débit sur 4 communes de la Cub font partie de ces actions, pour lesquelles les données de l'opérateur Orange se sont là aussi avérées nécessaires.

L'objet de la convention jointe en annexe est de renouveler la demande de données auprès du Conseil Régional d'Aquitaine, afin de travailler sur les informations actualisées de 2013. Cette convention définit notamment la nature et le périmètre des données (article 2), les modalités de communication des informations (article 4), les engagements de confidentialité (article 5) et la mise en œuvre de mesures notamment informatiques, visant à garantir la sécurité des informations communiquées (article 6).

Par ailleurs, ces données sont régulièrement livrées par Orange auprès du Conseil Régional d'Aquitaine. Dans le but de bénéficier des informations actualisées le plus rapidement possible, il est également proposé d'habiliter Monsieur le Président de la Cub à la signature des futures conventions relatives aux données dont il est question.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1425-1,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'afin d'agir en faveur de l'aménagement numérique de son territoire, la Communauté Urbaine doit disposer de données portant sur les infrastructures d'Orange, pour la partie relative à la boucle locale.

DECIDE

Article 1 : de valider le contenu de la convention ci-jointe, portant l'engagement de mettre en place des mesures de protection et de confidentialité des données relatives à l'implantation des infrastructures de la boucle locale d'Orange.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention avec le Conseil Régional d'Aquitaine et à mettre en œuvre les dispositions définies contractuellement.

Article 3 : d'habiliter Monsieur le Président à signer les futures conventions avec le Conseil Régional d'Aquitaine relatives aux données dont il est question.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014

M. THIERRY GELLE